

## Guide pratique et programme

### Du 22 au 25 août 2016

22 août : de 14h30 à 17h30

23 et 24 août : de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

25 août : de 9h à 12h

### Lorient

Palais des Congrès

Quai Gustave Mansion

- Université 2016 du Cédís -  
Relever les défis de la transition  
locale malgré les contraintes





# SOMMAIRE

---

● Présentation générale.....	4
● Planning et programme .....	7
Ateliers du 22/08 .....	11
Ateliers du 23/08 .....	17
Ateliers du 24/08 .....	27
Ateliers du 25/08 .....	35
● Informations pratiques .....	39
Les lieux et accès.....	40
Info restauration / apéritif .....	42
Liste indicative d'hôtels.....	44
● Nos partenaires : FEVE/ACEVA.....	46
● Nos publications .....	49
● Préparez votre rentrée 2016 .....	52
Formation en ligne : budget 2017.....	52
Séminaire de rentrée.....	53
Formation de terrain : Saillans.....	54
● Le droit à la formation.....	55

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

---

Comme chaque année, le Cédis organise son Université d'été de formation : quatre jours pour permettre aux élu-es de toutes collectivités et à leurs collaborateurs-trices de s'informer, se former et d'échanger sur les politiques publiques locales.

En 2016, le Cédis s'installera au Palais des Congrès de Lorient.

Notre programme reflétera les enjeux des territoires et les préoccupations des élu-es locaux : impact des réformes territoriales, sujets au cœur de l'actualité, actions publiques durables innovantes, politiques locales ambitieuses dans un contexte financier contraint, retours d'expériences exemplaires...

À l'issue de ces 4 jours de formation, chaque élu-e aura enrichi ses compétences et sa réflexion grâce aux notions acquises, aux témoignages échangés et à la découverte des politiques innovantes menées sur d'autres territoires.

### Objectifs de notre Université 2016

Notre objectif est d'accompagner les élu-es et leurs collaborateurs-trices dans le développement des nombreuses compétences que requiert le mandat local.

- Renforcer ses connaissances sur les politiques publiques locales
- Alimenter sa réflexion avec des retours d'expériences
- Découvrir de nouveaux outils et méthodes de travail

### Horaires de notre Université 2016

- Lundi 22 août 2016 : de 14h30 à 17h30
- Mardi 23 août 2016 : de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30
- Mercredi 24 août 2016 : de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30
- Jeudi 25 août 2016 : de 9h à 12h

## Événements organisés par nos partenaires

En marge de nos temps de formations, nos partenaires proposent un certain nombre d'événements :

### LA FEVE

#### Assemblée générale de la FEVE

Mardi 23 août, de 17h30 à 19h15, salle Colbert 1

*Attention : seuls les membres à jour de cotisation pourront y participer !*

info : [ag@lafeve.fr](mailto:ag@lafeve.fr)

#### Les rencontres des groupes FEVE

En marge des temps de formation, le CEDIS met des salles à la disposition de la FEVE afin de permettre aux différents groupes FEVE de se réunir.

#### La FEVE, au fil de la semaine

Plus d'informations sur : [www.lafeve.fr](http://www.lafeve.fr)

### L' ACEVA

#### Assemblée générale de l'ACEVA

Mercredi 24 août, de 16h à 17h30, salle des Epices

## Vous avez dit éco-responsable ?

- Afin d'**éviter l'utilisation de papier et de clef USB**, nous vous communiquerons, par courriel, un lien à partir duquel vous pourrez télécharger les supports pédagogiques de cette Université.
- Les carnets de notes sont conçus en France par l'Arbre Aux Papiers, société coopérative ouvrière de production fabriquant des articles de papeterie en **papier recyclé**.
- Les sacs sont confectionnés en **coton biologique** et sont issus du commerce équitable.
- Les stylos, en **résine végétale, biodégradables et compostables**, sont fabriqués en Europe, d'où sont également issus les composants - 100% du CO2 en transport est compensé par le distributeur (Gova distribution).

## PLANNING ET PROGRAMME DES JOURNÉES DE FORMATION

---

Les pages 8 et 9 vous permettront de vous repérer rapidement, de façon chronologique.

Les enjeux, objectifs, axes d'intervention et intervenant-es vous sont présentés de manière détaillée dans la partie programme.

Les salles seront indiquées sur place.

Lundi 22 août

	p.
Accueil à partir de 12h30	
APRÈS-MIDI (14h30 - 17h30)	
Les clés pour réussir vos interventions orales	12
Lutter contre la précarité énergétique sur son territoire	13
Revenu de base : principes et mise en oeuvre	14
Permanence pour les élu-es de l'opposition (de 14h30 à 16h)	15

Mardi 23 août

MATIN (9h30 - 12h30)	p.
PLUi, mode d'emploi	18
Les enjeux de la tarification des services publics locaux	19
Identifier les projets éligibles aux financements européens	20
2 ans de mandat : faire un premier bilan (journée complète)	21
Méthode pour rédiger un discours percutant (journée complète)	22
APRÈS-MIDI (14h30 - 17h30)	
Péages urbains, ville apaisée, zones 30 : repenser la mobilité urbaine	23
Comprendre l'intercommunalité aujourd'hui	24
Promouvoir l'achat public responsable dans sa collectivité	25
Un Pratique, des pratiques au service des politiques éducatives	26
2 ans de mandat : faire un premier bilan (journée complète)	21
Méthode pour rédiger un discours percutant (journée complète)	22
20h : Apéritif du Cédis	43



## Mercredi 24 août

MATIN (9h30 - 12h30)

Les accords de libre-échange  
Tafta/Ceta

Le transfert de compétence  
déchets

Participation citoyenne : comment  
renouveler les pratiques ?

Créer, organiser les contenus pour  
son site et ses réseaux sociaux  
(journée complète)

S'exprimer sereinement dans un  
contexte difficile (journée complète)

APRÈS-MIDI (14h30 - 17h30)

Accueillir des migrants sur son  
territoire

Accompagner la transition  
agricole sur son territoire

Créer, organiser les contenus pour  
son site et ses réseaux sociaux  
(journée complète)

S'exprimer sereinement dans un  
contexte difficile (journée complète)

## Jeudi 25 août

MATIN (9h - 12h)

Formation de terrain :  
Promouvoir les projets locaux  
d'énergie renouvelable et  
citoyenne

Formation de terrain :  
Agir sur la qualité des eaux  
littorales



## PROGRAMME

---

- Lundi 22 août 2016 -

## Les clés pour réussir vos interventions orales

Lundi 22 août 2016, de 14h30 à 17h30

### Enjeux

Respecter le temps imparti, faire passer son message, maintenir un contact visuel, garder le fil de sa démonstration malgré des conditions déstabilisantes.... prendre la parole relève parfois du sport de combat ! À l'occasion de cet atelier, Stéphane Descaves, qui intervient depuis 10 ans au Cédis, vous livrera ses conseils pour préparer et vivre au mieux vos interventions.

### Objectifs

- Identifier quelques grandes lois de la communication afin de comprendre l'intérêt des bonnes pratiques préconisées
- Les mettre en oeuvre avec quelques exercices

### Intervenante

- Stéphane Descaves, rédactrice, formatrice (communication écrite et orale, régulation non-violente des conflits, interculturalité)

# Lutter contre la précarité énergétique sur son territoire

Lundi 22 août 2016, de 14h30 à 17h30

Lundi 22 août

## Enjeux

La précarité énergétique, qui correspond à la difficulté ou l'impossibilité pour une personne de chauffer décemment son logement à un prix correct, touche aujourd'hui plus de cinq millions de Français-es. À la fois social et environnemental, l'enjeu de la rénovation thermique des logements a été longtemps négligé en France mais devient peu à peu une priorité des politiques publiques de transition énergétique comme d'action sociale. Mais quels en sont les nombreux enjeux qui font de la précarité énergétique un sujet particulièrement transversal ? Et quels outils les collectivités locales peuvent-elles déployer pour identifier et lutter contre la précarité énergétique sur leur territoire ?

## Objectifs

- Comprendre la précarité énergétique et identifier les moyens de la diagnostiquer sur son territoire
- S'informer sur les changements récents opérés par la loi de transition énergétique
- Connaître les leviers d'action, les acteurs et les réseaux à disposition des collectivités pour lutter contre la précarité énergétique

## Axes d'intervention

- Comprendre la précarité énergétique
  - Définition et état des lieux de la précarité énergétique
  - Des enjeux transversaux : sociaux, environnementaux, sanitaires, techniques, ...
  - Le contexte national, législatif et réglementaire – les apports de la loi de transition énergétique
- Les outils locaux pour lutter contre la précarité énergétique
  - Diagnostiquer la précarité énergétique sur son territoire – les Services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (Slime) et autres outils existants
  - Mettre en mouvement le tissu local (associations, bailleurs sociaux, institutions...)
  - L'accompagnement individuel des publics en situation de précarité énergétique
  - Les outils de financement de la lutte contre la précarité énergétique

## Intervenantes

- Charline Lasterre, chargée d'animation et de communication à l'Agence locale de L'Énergie du Pays de Saint-Brieuc
- Virginie Watine Bertin, directrice de l'Association ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement (Alisée)

Avec le témoignage de

- Stéphane Baly, conseiller municipal de Lille délégué aux énergies, à l'éclairage public, au plan climat énergie et à la gestion technique du bâtiment, membre de la FEVE

## Revenu de base : principes et mise en oeuvre

Lundi 22 août 2016, de 14h30 à 17h30

### Enjeux

Le récent référendum suisse sur la création d'un revenu de base a été l'occasion de relancer le débat sur l'instauration d'un revenu inaliénable, inconditionnel et cumulable, versé par les acteurs publics sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie. Selon la façon dont il serait mis en œuvre, le revenu de base pourrait transformer radicalement une société en un modèle très libéral ou au contraire très social. A l'échelle locale, comment expliquer, mettre en œuvre ou combattre les a priori de cette proposition innovante ?

### Objectifs

- Comprendre les principes du revenu de base et son application selon la vision économique adoptée
- Analyser le dispositif et son financement pour combattre les idées reçues sur cette « utopie réaliste »
- Réfléchir aux moyens de le mettre en œuvre sur son territoire

### Axes d'intervention

- Fondements et principes du revenu de base
  - Aspects philosophiques
  - Aspects économiques et enjeux politiques
  - La relation revenu de base et travail
- Le dispositif et son financement
- Les propositions d'expérimentation
  - En Europe et en France
  - Le projet en Nouvelle Aquitaine

### Intervenant

- Antoine Stéphany, membre du Mouvement français pour un Revenu de Base

*Avec le témoignage de*

- Alice Leiciagueçahar, conseillère régionale de Nouvelle Aquitaine, membre du comité de pilotage de l'expérimentation « revenu de base » dans cette Région, membre de la FEVE

# Permanence pour les élu-es de l'opposition

Lundi 22 août 2016, de 14h30 à 16h

## Enjeux

De nombreux élu-es de l'opposition sont aujourd'hui confronté-es à de multiples difficultés d'ordre pratique, juridique, humain.... Le Cédis vous propose, à partir de 14h30, une permanence animée par trois élu-es aguerris, Marine Tondelier, Catherine Candelier et Raphaël Romi, qui apporteront leur expertise pratique comme juridique. Ils/elles témoigneront de leur expérience et répondront à vos questions. Ce temps sera aussi l'occasion d'échanger collectivement sur vos situations et les solutions qui peuvent être apportées, au cas par cas.

## Objectifs

- Trouver des éléments de réponse aux problématiques rencontrées par les élu-es
- Apporter des informations pratiques, juridiques, financières...afin de pouvoir exercer son mandat dans les meilleures conditions possibles
- Alimenter sa réflexion sur son action grâce au partage d'expérience

## Animation

- Catherine Candelier, conseillère municipale d'opposition à Sèvres, secrétaire de la FEVE
- Marine Tondelier, conseillère municipale d'opposition à Hénin-Beaumont, membre du Conseil d'administration de la FEVE
- Raphaël Romi, conseiller municipal d'opposition à Clisson, avocat, membre de la FEVE





## PROGRAMME

---

- Mardi 23 août 2016 -

## PLUi, mode d'emploi

Mardi 23 août 2016, de 9h30 à 12h30

### Enjeux

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme rénové (ALUR) renforce la place des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) et prévoit le transfert de la compétence PLU aux Établissements publics de Coopération intercommunale (EPCI) avant le 27 mars 2017. Grâce à une mutualisation des moyens et des compétences, le niveau intercommunal est aujourd'hui le plus approprié et pertinent pour traiter les questions d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources ou de pénurie de logements. Pour que les élu-es s'emparent des enjeux liés au PLUi, document essentiel pour un territoire, il est nécessaire de comprendre son élaboration, sa mise en œuvre ainsi que les modalités et impacts du transfert de compétence à l'échelon intercommunal.

### Objectifs

- Appréhender le PLUi et les éléments qui le composent
- Comprendre l'articulation du PLUi avec les autres documents d'urbanisme, et son influence sur l'ensemble des thématiques qu'il aborde
- Étudier l'impact des dernières réformes et du transfert de compétence PLU à l'intercommunalité

### Axes d'intervention

- Comprendre et analyser un PLUi
  - Les documents constitutifs du PLUi et leur articulation
  - PLUi et autres documents d'urbanisme/de planification stratégique (schéma de cohérence territoriale - SCoT, schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire - SRADDT...)
- Comprendre le transfert de compétence
  - Les modalités du transfert de compétence PLU
  - Le transfert volontaire avant le 27 mars 2017...et après
  - Le contenu et l'exercice de la compétence
- Comprendre les enjeux
  - L'impact du transfert de compétence pour les communes et pour les intercommunalités
  - Évaluer l'importance stratégique d'un PLUi pour un territoire

### Intervenant

- Raphaël Romi, professeur agrégé de droit public, avocat

# Les enjeux de la tarification des services publics locaux

Mardi 23 août 2016, de 9h30 à 12h30

## Enjeux

Cantines, accueils de loisir, activités péri-scolaires, piscines, conservatoires... en matière de tarification, les collectivités peuvent faire le choix de la gratuité, du tarif unique ou de l'application d'un quotient familial. Si la tarification des activités ne représente pas la principale recette de la collectivité, elle détermine sa relation à l'utilisateur. Chacune des solutions ayant ses avantages et ses inconvénients, comment déterminer la bonne méthode ?

## Objectifs

- Comprendre le rôle de la tarification dans la relation aux usagers
- Mesurer les avantages et les inconvénients des différents modes de tarification
- Envisager les bonnes pratiques de mise en oeuvre

## Axes d'intervention

- Les enjeux de la tarification : la relation à l'utilisateur
  - L'enjeu financier pour la collectivité : un enjeu financier davantage porté sur la dépense que sur la recette
  - L'enjeu politique et social : simplifier et pacifier la relation à l'utilisateur
- Les modes de tarification, leurs avantages et leurs inconvénients
  - La gratuité
  - Le tarif unique
  - L'application d'un quotient familial
- Quelques conseils de mise en oeuvre
  - Connaître le coût réel des activités : la méthode du taux d'effort
  - Connaître la situation des usagers : accompagner les usagers en fonction de leurs profils
  - Exemple avec la mise en place d'un guichet unique

## Intervenants

- Jérôme Kerambrun, directeur des finances, du contrôle de gestion et de la commande publique en collectivité, formateur
- Jean-Marc Pasquet, consultant en finances locales, formateur

# Identifier les projets éligibles aux financements européens et les méthodes d'attribution

Mardi 23 août 2016, de 9h30 à 12h30

## Enjeux

Dans un contexte de réduction des dotations aux collectivités, la maîtrise du fonctionnement des fonds européens et de leurs mécanismes d'attribution s'avère un levier financier primordial. Or, de nombreuses collectivités continuent de juger ces subventions inaccessibles eu égard à la complexité du montage des dossiers et à la difficulté de déterminer les types de projets éligibles aux cofinancements européens. Cet atelier permettra aux élu-es de mieux connaître les financements européens de la programmation 2014/2020 et de renforcer leur capacité à relayer localement les méthodes de financements européens des projets sur leur territoire.

## Objectifs

- Connaître les fonds structurels et autres subventions européennes à disposition des collectivités territoriales
- Repérer les types de projets financés par les fonds européens
- Appréhender les démarches et les méthodes pour monter les dossiers de demande de subvention

## Axes d'intervention

- Les différents types de subventions européennes et les thématiques d'intervention
  - La politique de cohésion économique et sociale de l'Union européenne : éléments contextuels et pistes de financements (FEDER, FSE, INTERREG V)
  - Les autres financements sectoriels de l'Union européenne : le développement rural (FEADER) et autres programmes transversaux (ex : LIFE, Horizon 2020...)

*Cette partie sera illustrée à partir d'exemples concrets afin de sensibiliser les participant-es aux différents types de projets potentiellement éligibles aux fonds européens*

- Les démarches et méthodes
  - Les interlocuteurs privilégiés et le montage des dossiers de demande de subvention
  - Argumentation, prise en compte des critères de sélection...
  - La vie d'un projet cofinancé par l'UE : principales étapes

*Cette partie sera l'occasion de fournir aux participant-es les éléments principaux et essentiels afin d'entreprendre les démarches d'obtention d'une subvention européenne pour le cofinancement de leurs projets*

## Intervenante

- Magali Gwinner, consultante et formatrice en politiques publiques et financements européens

## Deux ans de mandat : faire un premier bilan

Mardi 23 août 2016, de 9h30 à 17h30

### Enjeux

De nombreuses interrogations émergent après deux ans de mandat, notamment en ce qui concerne le fonctionnement du groupe, les relations avec ses partenaires et la gestion de son agenda. Cet atelier centré sur les problèmes concrets vous permettra de prendre du recul vis-à-vis des difficultés que vous pouvez rencontrer.

### Objectifs

Apporter des réponses concrètes et pratiques aux interrogations qui se posent légitimement après deux années de mandat :

- Mon action est-elle lisible ?
- Le fonctionnement du groupe et/ou de la majorité est-il satisfaisant ?
- Les actions menées sont-elles cohérentes avec ma stratégie ?
- Comment concilier mon mandat avec ma vie professionnelle et personnelle ?

### Axes d'intervention

- Concilier son mandat, sa vie professionnelle et personnelle : apprendre à gérer dans la durée
- Les relations au sein du groupe et la stratégie portée
- Les relations avec ses partenaires politiques

### Intervenant

- René Dutrey, consultant sur les thématiques de fonctionnement des collectivités, gouvernance et communication

# Méthode pour rédiger un discours percutant

Mardi 23 août 2016, de 9h30 à 17h30

*Cet atelier, dont l'effectif est limité, a fait l'objet d'une réservation préalable auprès du Cédis. Les inscrit-es ont reçu fin juillet une confirmation spécifique.*

## Enjeux

Inaugurations, présentations de rapports, commémorations, plénières, vœux, etc...: l'élaboration d'un texte qui a vocation à être déclamé est un véritable exercice d'équilibre. Cette formation permettra d'acquérir la méthodologie très spécifique à la rédaction du discours, notamment politique.

## Objectifs

- Structurer le discours pour qu'il soit facile à suivre
- Choisir un vocabulaire et un style adaptés à l'orateur-trice et à l'auditoire

## Axes d'intervention

- Le contenu du discours
  - Mettre en valeur le message clé
  - Partir du point de vue de l'auditoire
  - Suivre un canevas clair, de l'accroche à la conclusion
- La forme du discours
  - Écrire..., mais en respectant les caractéristiques de l'oral : compréhension progressive, attention intermittente, groupes de souffle
  - Rédiger un discours facile à comprendre : une structure claire, des phrases simples, des mots faciles à prononcer
  - Rythmer le discours pour entretenir l'intérêt : varier la durée des différentes parties ; alterner la taille des phrases ; inclure le rôle du corps (silences, sourires, regard, etc.)
  - Définir le style : choisir les tournures affirmatives ou négatives à bon escient, connaître quelques figures de style

## Approche pédagogique

- Pendant la formation, les participant-es rédigent des extraits du discours de leur choix
- Pour assurer la participation active de chacun-e, cette formation est à effectif limité
- En amont de la formation, un questionnaire préalable permet aux participant-es de préciser leurs besoins et attentes

## Intervenante

- Stéphane Descaves, rédactrice, formatrice (communication écrite et orale, régulation non-violente des conflits, interculturalité)

# Péages urbains, ville apaisée, zone 30 : les outils pour repenser la mobilité urbaine

Mardi 23 août 2016, de 14h30 à 17h30

## Enjeux

Limiter la place de la voiture en ville est un enjeu majeur de santé publique : selon l'Inserm, les villes françaises pourraient gagner « quatre à huit mois » d'espérance de vie pour leurs habitant-es, c'est-à-dire éviter 3 000 décès annuels imputables à la pollution de l'air. Quels sont, concrètement, les outils à disposition pour repenser la mobilité urbaine ? Au-delà des considérations sanitaires, quels en sont les impacts économiques, sociaux ou politiques ?

## Objectifs

- Établir un panorama des outils à disposition des élu-es pour limiter la circulation automobile en ville
- Analyser l'impact sanitaire, économique, environnemental, social... des différents dispositifs et leur articulation
- Réfléchir aux moyens de repenser la mobilité urbaine à l'échelle de son territoire

## Axes d'intervention

- Le péage urbain : une solution efficace?
  - Définition, formes et objectifs
  - Effets bénéfiques du péage urbain sur l'efficacité économique
  - Péage optimal et bien-être collectif
  - Résultats empiriques et enseignements
- Grenoble, ville et métropole apaisées
- Repenser la mobilité : le cas de Lyon et de sa métropole
- Quelle mobilité dans les zones peu ou mal desservies?
  - L'intermodalité
  - Les nouvelles manières de transporter et de se déplacer

## Intervenante

- Stéphanie Souche-Le Corvec, professeure d'économie, directrice de recherche au Laboratoire Aménagement Economie Transports

## Animation

- Pierre Hémon, conseiller municipal à la Mairie de Lyon et conseiller communautaire au Grand Lyon, administrateur du syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral), membre de la FEVE

*Avec le témoignage de*

- Yann Mongaburu, vice-président de Grenoble Alpes Métropole en charge des déplacements, membre de la FEVE
- Pierre Serne, président du club des villes et territoires cyclables, conseiller régional d'Île-de-France, membre de la FEVE

# Comprendre l'intercommunalité aujourd'hui

Mardi 23 août 2016, de 14h30 à 17h30

## Enjeux

Un des objectifs de la réforme territoriale est de réviser la carte intercommunale en la simplifiant. Ainsi, au 1er janvier 2017, le regroupement intercommunal devra être achevé. Cette simplification apparente a des effets complexes, puisque qu'en réaction se créent des communes nouvelles, elles-mêmes membres d'Établissements publics de Coopération intercommunale (EPCI). Comprendre l'intercommunalité aujourd'hui s'avère primordial : lieu clé de décision et de pouvoir au niveau local, elle reste cependant mal connue du grand public et sans réelle légitimité démocratique.

## Objectifs

- Comprendre en quoi la loi NOTRe a modifié juridiquement et institutionnellement l'intercommunalité
- Analyser la nouvelle carte intercommunale
- Étudier les conséquences en termes de gouvernance, de démocratie locale ainsi que sur les finances

## Axes d'intervention

- La loi NOTRe et ses conséquences
  - Historique
  - Rappels juridiques
  - Impact sur les EPCI et sur les collectivités locales
- Décryptage de la nouvelle carte intercommunale
  - Les mécanismes de regroupement de communes et d'intercommunalités
  - Les mécanismes d'intégration de communes ou de communes nouvelles dans un EPCI
  - Des mécanismes imposés ou choisis ?
- La nouvelle intercommunalité et ses conséquences
  - La question de la gouvernance
  - Compétences intégrées et compétences orphelines
  - La question de la démocratie locale
  - La dimension financière

## Intervenant

- Raphaël Romi, professeur agrégé de droit public, avocat



Mardi 23 août 2016, de 14h30 à 17h30

## Enjeux

Bien maîtrisée, la commande publique peut être un puissant levier de promotion d'un environnement socialement, économiquement et écologiquement responsable. Pour les élu-es désirant développer l'achat public durable sur leur territoire, à budgets constants, il est nécessaire d'apprendre à décrypter un appel d'offre, à renforcer les clauses sociales et environnementales dans les marchés et à en analyser les réponses.

## Objectifs

- Connaître les fondements de la commande publique et de l'achat responsable afin de promouvoir des appels d'offre durables
- Étudier la méthodologie pour mettre en œuvre des clauses et critères de développement durable efficaces
- Réfléchir à une stratégie de commande publique responsable dans un cadre financier contraint

## Axes d'intervention

- Mettre en œuvre un achat public responsable dans sa collectivité
  - Rappel des fondamentaux de la commande publique
  - Les fondements de l'achat responsable : principes et articles clés du Code des Marchés publics (CMP) à retenir
  - La stratégie à initier
- Articuler les divers aspects de l'achat responsable afin d'agir efficacement à budget constant
  - Clauses d'insertion et lutte contre le chômage local : le rôle clé des acheteurs publics
  - Schéma de la commande publique durable : l'exemple de Paris
    - Le rôle pivot de l'élu-e dans la commande publique
    - Les champs d'action
    - La communication auprès des services et des citoyen-nes ; un élément stratégique
- Conclusion
  - Les 10 points de vigilance à retenir
  - Les 5 sujets dont il faut tenir compte pour les marchés à venir

## Intervenants

- Jérôme Kerambrun, directeur des finances, du contrôle de gestion et de la commande publique en collectivité, formateur
- Philippe Schiesser, directeur d'Ecoeff, formateur

Avec le témoignage de

- Antoinette Gühl, adjointe à la Maire de Paris, en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire, membre de la FEVE

## Un pratique, des pratiques au service des politiques éducatives ambitieuses

Mardi 23 août 2016, de 14h30 à 17h30

### Enjeux

Pour la première fois, le Cédís a décidé de consacrer cette année un de ses guides pratiques à la question des politiques éducatives.

Depuis la réforme des rythmes scolaires, à quoi ressemble l'éducation dans les territoires ? Comment mener des politiques transversales, travailler en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés afin de proposer aux enfants des parcours éducatifs conciliant école et (nouvelles) activités péri-scolaires ?

Ce temps d'échange d'expériences et de bonnes pratiques avec des élu-es spécialistes de ces questions – et à ce titre contributeurs dans notre guide – sera animé par Henri Arévalo, président du Cédís, élu et expert des questions d'animation.

### Objectifs

- Au regard des politiques menées sur d'autres territoires, analyser la politique éducative de sa collectivité
- Identifier des actions innovantes ou les facteurs de succès / d'échec pour mener à bien des actions éducatives
- À travers une réflexion collective, étudier les pratiques efficaces en fonction des spécificités de son territoire

### Animation

- Henri Arévalo, président du Cédís, conseiller municipal de Ramonville Saint-Agne et conseiller communautaire du Sicoval, membre de la FEVE

### Pour approfondir le sujet

Ce temps d'échange est en lien avec notre guide pratique n°21 : Les politiques éducatives locales, disponible à l'accueil (voir page 50)

# PROGRAMME

---

**- Mercredi 24 août 2016 -**

## Les accords de libre-échange Tafta-Ceta : impacts et réponses pour les collectivités locales

Mercredi 24 août 2016, de 9h30 à 12h30

### Enjeux

Alors que les traités commerciaux de libre-échange entre l'Europe et les États Unis (Tafta) ou le Canada (Ceta) sont de plus en plus décriés, que plus de 60 % des Français-es les rejettent, le débat se porte progressivement au niveau local : un réseau des « collectivités hors Tafta/Ceta » s'organise, tandis que les collectivités nationales et européennes s'interrogent et s'inquiètent pour leurs commandes publiques et leurs économies locales.

En quoi ces traités constituent-ils une menace pour les collectivités ? Quels en sont les impacts économiques, sociaux, environnementaux ? Comment les élu-es locaux peuvent ils et elles s'emparer de ces sujets pour agir au niveau local comme européen, et à quelles échéances ?

### Objectifs

- Comprendre les enjeux des traités de libre-échange et leurs impacts directs sur les collectivités locales
- Bénéficier de stratégies et retours d'expérience sur les actions possibles pour les collectivités afin de s'opposer aux traités de libre-échange

### Axes d'intervention

- Comprendre la logique et l'historique des traités de libre-échange Tafta/Ceta/Tisa
- Les dangers et impacts potentiels des traités pour les collectivités locales : économie locale & PME, services publics, agriculture locale, marchés publics, arbitrage privé...
- État des lieux des négociations et point d'étape sur les prochaines échéances
- La mobilisation et les outils à disposition des collectivités pour faire barrage aux traités : vœux, débats publics, plaidoyer et organisation en réseau

### Intervenante

- Lucile Falgueyrac, chargée de campagne Stop Tafta pour le réseau Seattle to Brussels Network

*Avec le témoignage de*

- David Belliard, conseiller de Paris, conseiller délégué à l'agriculture urbaine et à l'alimentation durable, membre de la FEVE

# Le transfert de compétence déchets : montée en puissance des Régions

Mercredi 24 août 2016, de 9h30 à 12h30

## Enjeux

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) fait évoluer les compétences de gestion des déchets des collectivités et bouleverse le cadre de la planification. Les Régions doivent adopter avant le 7 février 2017 leur Plan régional de prévention et gestion des déchets (PRPGD). Elles se voient ainsi confier la mise en place et le suivi d'un plan régional unique en lieu et place des anciens plans thématiques départementaux, interdépartementaux ou régionaux. Quels vont être les enjeux et les impacts pour les différentes collectivités concernées, et notamment les intercommunalités ?

## Objectifs

- Faire un état des lieux du transfert de compétence de la planification aux Régions
- Analyser les jeux d'acteurs et les choix stratégiques auxquels les nouveaux plans devront répondre
- Réfléchir aux enjeux pour les élu-es régionaux, communaux et intercommunaux

## Axes d'intervention

- Approche institutionnelle du transfert de compétence
  - Le nouveau rôle des Régions
  - L'impact de la Loi NOTRe
  - Le nouveau Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)
- Le plan régional de prévention et de gestion des déchets
  - Volet état des lieux, le rôle des démarches collaboratives (observatoires)
  - Volet prospective, les nouveaux objectifs déchets
- Quel impact pour des collectivités en mutation ?
  - Les enjeux
  - Les points de vigilance

## Intervenants

- Raphaël Romi, professeur agrégé de droit public, avocat
- Helder de Oliveira, directeur de l'Observatoire régional des Déchets d'Île-de-France (ORDIF)

*Avec le témoignage de*

- Jean-Patrick Masson, vice-président du Grand Dijon, chargé de l'environnement

# Participation citoyenne : comment renouveler les pratiques ?

Mercredi 24 août 2016, de 9h30 à 12h30

## Enjeux

Alors que le désamour des Français-es vis-à-vis de la vie politique traditionnelle est de plus en plus grand, le décalage se creuse aussi au niveau local. Les mécanismes institutionnels à bout de souffle ne permettent pas réellement de faire participer les habitant-es, malgré l'émergence d'une dynamique de nouveaux mouvements citoyens visant à se réapproprier la politique. Face à ces défis, des territoires expérimentent déjà une nouvelle conception et une nouvelle pratique de la démocratie locale. Mais comment expliquer et analyser les pratiques émergentes de démocratie directe ? Comment s'approprier les outils de la démocratie participative pour les réinventer et innover ? Quel rôle les élu-es peuvent-ils et elles jouer dans la transition démocratique de leur collectivité ?

## Objectifs

- Comprendre le contexte d'émergence des nouveaux mouvements citoyens et les nouvelles cultures de participation habitante
- Analyser les différentes expériences de démocratie participative sur la base d'exemples concrets
- Connaître les outils et options à la disposition des collectivités locales pour développer la participation citoyenne de façon transversale

## Axes d'intervention

- Cadrage historique et juridique de la démocratie participative en France
- Les outils à disposition des collectivités locales et principalement utilisés  
> *Focus sur les conseils citoyens, les conférences de consensus et les budgets participatifs ainsi que sur l'expérimentation du droit d'interpellation*
- L'impact et les leçons des nouveaux mouvements citoyens (Nuit Debout, Alternatiba...) et des nouvelles pratiques ascendantes de démocratie participative
- Analyse critique des expériences de démocratie participative dans les quartiers populaires

## Intervenant

- Julien Talpin, chargé de recherche en science politique au CNRS, chercheur et enseignant à l'Université de Lille 2, spécialiste des questions d'engagement et de participation dans les quartiers populaires

*Avec le témoignage de*

- Charles Fournier, vice-président du Conseil régional du Centre-Val-de-Loire, délégué à la démocratie, aux initiatives citoyennes, au développement rural, à la coopération internationale et à l'égalité, membre de la FEVE
- Sylvain Raifaud, adjoint au Maire du 10ème arrondissement de Paris, chargé de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts, membre de la FEVE

# Créer et organiser les contenus de sa communication pour son site et ses réseaux sociaux

Mercredi 24 août 2016, de 9h30 à 17h30

## Enjeux

Savez-vous par quels contenus alimenter votre site et vos comptes Twitter et Facebook ? Utilisez-vous le format et le ton adaptés ? S'il n'est pas toujours évident de savoir quoi raconter, il existe des méthodes permettant d'éviter d'avoir des comptes inactifs (qui renvoient une image négative). Pour cela, il est important de réfléchir à votre ligne éditoriale.

## Objectifs

- Élaborer un plan et un planning de communication
- Définir une ligne éditoriale pour son site, Facebook et Twitter
- Savoir adapter ses contenus en fonction des supports

## Axes d'intervention

- Construire une ligne éditoriale sur Internet : rythme, fréquence et contenus
- Déterminer les contenus adaptés : l'agenda, les actus et les prises de position personnelles

## Pré-requis

*Attention, vous n'apprendrez pas à utiliser les outils dans leur aspect technologique pendant cet atelier !*

- Vous utilisez déjà un site, un profil Facebook ou un compte Twitter
- Vous êtes à l'aise techniquement avec ces outils

## Approche pédagogique

- Adaptations individuelles
- Merci de venir **avec votre matériel** (ordinateur / tablette / câbles et chargeurs) et de **vous munir des identifiants et mots de passe** des comptes Facebook/Twitter que vous administrez

## Intervenante

- Priscilla Cassez, directrice de communication

# S'exprimer sereinement dans un contexte difficile

Mercredi 24 août 2016, de 9h30 à 17h30

*Cet atelier, dont l'effectif est limité, a fait l'objet d'une réservation préalable auprès du Cédis. Les inscrit-es ont reçu fin juillet une confirmation spécifique.*

## Enjeux

Amené-e à prendre la parole en public et à intervenir dans des contextes très différents, l'élu-e est parfois confronté-e à l'agressivité de ses interlocuteurs-trices. Comment appréhender ces situations déstabilisantes ? Comment parvenir à réguler ses propres émotions pour pouvoir répondre sur le fond ?

## Objectifs

- Réagir posément à des attaques et éviter la surenchère émotionnelle
- Répondre pertinemment sans envenimer la situation
- Se préserver suite à un échange tendu

## Axes d'intervention

- Décrypter ce qui est à l'œuvre dans un cas de désaccord
  - Distinguer « conflit », « violence », « agressivité » et « agression »
  - Repérer les besoins qui s'expriment à travers les émotions
  - Adapter sa stratégie en fonction du type d'attaque : colère sincère ou mauvaise foi ?
- Utiliser les mots à bon escient
  - Éviter les mots ou réactions qui alimentent le conflit
  - Reformuler pour faire baisser la pression
- Connaître quelques méthodes non-verbales pour se préserver de l'agressivité de l'adversaire (visualisation, respiration)

## Approche pédagogique

- Alternance d'apports théoriques, d'exercices et de mises en situations
- Pour assurer la participation active de chacun-e, cette formation est à effectif limité
- En amont de la formation, un questionnaire préalable permet aux participant-es de préciser leurs besoins et attentes

## Intervenante

- Stéphane Descaves, rédactrice, formatrice en communication écrite et orale, régulation non-violente des conflits



# Accueillir des migrants sur son territoire : quel rôle pour les acteurs locaux ?

Mercredi 24 août 2016, de 14h30 à 17h30

## Enjeux

La répartition des réfugié-es sur le territoire français n'est pas uniforme et certaines villes comme Calais, Grande-Synthe ou Paris font face à un flux massif de migrants aux nationalités et motivations diverses. Comment gérer cette situation de crise dans les petites, moyennes ou grandes communes concernées, voire dans la capitale ? Comment accueillir ces populations de façon temporaire ou pérenne alors que les prérogatives en ce domaine sont avant tout étatiques ?

## Objectifs

- Faire le point sur la situation dans les villes les plus concernées par la question des migrants : Grande-Synthe, Calais, Paris...
- Dresser un panorama des acteurs, de leurs rapports et de leurs capacités d'action
- À partir d'exemples concrets, étudier les solutions qui peuvent être apportées à l'échelle locale

## Axes d'intervention

- Grande-Synthe, ville emblématique
  - Historique de la situation des migrants dans la ville
  - La mise en œuvre d'un camp HCR: dispositif humain et financier, positionnement des acteurs étatiques
  - Hier, aujourd'hui, demain : quels acteurs en présence ? quels dispositifs ?
  - La place et le rôle des administré-es dans une situation de crise
- Le rôle clé des acteurs de terrain et les collaborations possibles : l'exemple de Médecins sans Frontières (MSF)
  - La situation dans les territoires d'intervention de MSF
  - Les moyens d'action
  - Les relations avec les acteurs locaux et l'État
- La situation complexe de Paris
  - La situation des réfugié-es à Paris
  - La position et rôle de l'État, de la Ville
  - Quelles marges de manœuvre pour les élu-es parisien-nes ?

## Intervenant

- André Jincq, responsable du programme Migrants – Médecins sans Frontières

*Avec le témoignage de*

- Damien Carême, maire de Grande-Synthe
- Anne Souyris, conseillère de Paris, en charge de la santé

## Animation

- Dominique Plancke, directeur du Cédis, ancien conseiller régional Nord - Pas de Calais et ancien élu à la Mairie de Lille, membre de la FEVE

# Outils et méthodologie pour accompagner la transition agricole sur son territoire

Mercredi 24 août 2016, de 14h30 à 17h30

## Enjeux

Développer sur son territoire une agriculture respectueuse de l'environnement, de la santé des consommateurs-trices et de celles et ceux qui la produisent est aujourd'hui un défi majeur pour les collectivités locales. Quelle méthodologie mettre en œuvre afin d'associer à ce projet les acteurs et travailler de manière transversale ? Cet atelier participatif, qui s'appuiera sur le témoignage de Joël Labbé, permettra à chaque élu-e d'identifier les outils les plus appropriés pour développer une agriculture responsable sur son territoire.

## Objectifs

- Réfléchir collectivement aux moyens de mettre en œuvre la transition agricole dans sa collectivité
- À travers le témoignage de Joël Labbé, analyser la manière de porter un projet au niveau local, de le relayer à d'autres niveaux et d'y associer d'autres enjeux majeurs
- Détailler la méthodologie permettant d'accompagner la transition agricole sur son territoire

## Axes d'intervention

- Mobiliser les outils de planification pour accompagner la transition agricole
  - Le Plan local d'Urbanisme (PLU)
  - L'Agenda 21
  - Autres leviers
- Identifier les freins à la conversion pour mieux accompagner le changement et mobiliser les acteurs
  - Les obstacles à la transition agricole
  - L'importance de la mobilisation des acteurs : focus sur le monde agricole
  - Les outils de la concertation
- Relayer son action locale au niveau parlementaire

## Intervenant

- Simon Hallez, chargé de projets filières et territoires - Réseau FNAB

*Avec le témoignage de*

- Joël Labbé, sénateur du Morbihan - maire de Saint-Nolff de 1995 à 2014, membre de la FEVE

## PROGRAMME

---

- Jeudi 25 août 2016 -

## Formation de terrain : Promouvoir les projets locaux d'énergie renouvelable et citoyenne, l'exemple de Lorient

**Judi 25 août 2016, de 9h à 12h**

### Enjeux

La Cop 21 est passée, la loi de transition énergétique a été votée : il est maintenant temps que les territoires s'emparent des objectifs en énergies renouvelables et se lancent dans des actions concrètes. Parmi elles, un type de projets se développe avec succès : ceux portés directement par les citoyen-nes et leur implication bénévole comme financière, avec le soutien des collectivités locales, à l'image de ceux de la ville de Lorient. Mais quels sont les grands principes et fonctionnements des projets d'énergie citoyenne ? Quels leviers, conseils et quelles clés pour les développer sur son territoire ?

### Objectifs

- Connaître les enjeux et l'intérêt de la participation citoyenne dans les projets de transition énergétique locale
- Découvrir ou redécouvrir les outils à la disposition des collectivités pour développer ou soutenir des projets d'énergie renouvelable citoyenne sur son territoire
- Visiter les lieux emblématiques de projets réussis d'énergie renouvelable soutenus par la ville de Lorient

### Déroulé

- Temps en salle avec Energie partagée
  - Principes et fonctionnement des projets d'énergie portés par les citoyen-nes
  - Quels outils et quels financements pour soutenir les projets d'énergie citoyenne sur son territoire ?
  - Témoignage avec la ville de Lorient sur la genèse des projets lorientais
- Visite de terrain de deux réalisations en centre-ville de Lorient :
  - Les panneaux photovoltaïques de l'Hôtel de Ville, projet emblématique d'énergie citoyenne soutenu par la ville
  - L'exemple de la chaufferie bois, reprise en régie avec la participation des filières et agriculteurs-trices locaux

### Intervenant

- Michel Leclercq, vice-président d'Energie Partagée

*Avec le témoignage de*

- Laurent Tonnerre, adjoint à l'environnement et à la transition énergétique à la Ville de Lorient
- Pierre Crépeaux, responsable du service environnement, pôle cadre de vie et développement durable pour la Ville de Lorient

# Formation de terrain : Agir sur la qualité des eaux littorales

Jeudi 25 août 2016, de 9h à 12h

## Enjeux

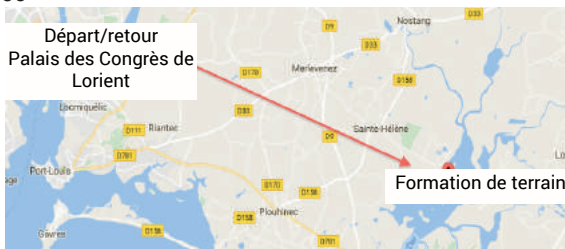
Le territoire qui accueille l'Université d'Été 2016 est confronté à un problème majeur de qualité des eaux littorales. Ses causes et ses conséquences concernent pléthore d'acteurs : professionnel-les de la mer (pêcheurs, conchyliculteurs), agriculteurs-trices, collectivités locales mais aussi citoyen-nes. Lorsque les logiques et enjeux divergent, quelles stratégie et méthodologie employer pour restaurer la qualité des eaux ? L'observation et l'analyse dans une exploitation ostréicole seront l'occasion de réfléchir à la manière de transposer ces pratiques à de multiples problématiques locales.

## Objectifs

- Comprendre les enjeux liés à la qualité des eaux sur ce territoire
- Identifier les acteurs en présence et les actions menées pour mobiliser et œuvrer conjointement à la restauration de la qualité des eaux
- Réfléchir à la manière de transposer cette méthodologie sur son territoire

## Déroulé

- 9h : Départ en bus du Palais des Congrès de Lorient
- 9h30 : Arrivée à l'exploitation ostréicole située dans la ria d'Étel
- 9h30 – 11h : Visite du chantier et historique de l'entreprise
  - Les problématiques du secteur ostréicole
    - État des lieux
    - Acteurs impliqués, outils et méthode
    - Actions menées
    - Résultats
  - La situation dans les domaines de l'agriculture et de l'assainissement
  - Historique
  - Les actions fédérées par Cap 2000
- Bilan
- 11h : retour à Lorient en bus



## Intervenants

- Jacques Carrer, ostréiculteur et membre du bureau du syndicat ostréicole de la Ria d'Étel
- Pierre-Yves Roussel, animateur de l'association Cap 2000

Avec le témoignage de

- Janick Moriceau, agronome-halieu



## INFORMATIONS PRATIQUES

---

# LES LIEUX ET ACCÈS

---

## Le lieu de l'Université d'été

L'Université 2016 du Cédis aura lieu dans les locaux du Palais des Congrès de Lorient.

## Accès au Palais des Congrès depuis la gare SNCF

### A pied

-> **19 minutes environ** (voir carte ci-contre)

### A vélo

**VéLO An Oriant** : [www.lorient-velo.fr](http://www.lorient-velo.fr)

- Vélos en libre service  
7j/7 et 24h/24 pour une durée de 2h, 12h ou 24h  
dans les stations Gare et  
Quai des Indes (à côté du Palais des Congrès)  
de 1 à 5 euros
- Vélos en boutique  
16 cours de Chazelles (à côté de la gare)  
9h-13h et 14h-19h  
1, 2, 3 ou 7 jours  
de 5 à 20 euros (plein tarif, vélos de ville ou pliants)

### En transports en commun

Billets et informations : CTRL (Compagnie de transport de la région lorientaise)  
[www.ctrl.fr](http://www.ctrl.fr) ou 02 97 21 28 29  
Titres 1 voyage, 10 voyages, journée

- Prendre le bus 20 à l'arrêt Gare d'échanges en direction de Port de Pêche
- Descendre à l'arrêt Palais des Congrès

-> **8 minutes environ**



## En taxi

Artisans chauffeurs, centrales et bornes disponibles à la gare ou dans les environs :

- Radio Taxi Lorientais - Groupement des 35 artisans taxis communaux  
Service disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7 - Tel : 02 97 21 29 29
- Lorient Taxi Indépendant - Tel : 02 97 83 28 28 / 06 80 95 84 08



## INFO RESTAURATION / APERITIF

---

• Du **lundi 22 après-midi au mercredi 24 août fin de journée**

“Crocepi”, traiteur bio, mettra à votre disposition du café/thé/eau en continu

• Pour vos **pauses-déjeuner**, vous pourrez vous restaurer dans les nombreux restaurants qui seront ouverts à proximité immédiate du Palais des Congrès. Réservations conseillées pour les groupes. Quelques exemples de lieux ouverts (liste non exhaustive) :

- La Guimbarde, 11 Rue Marie Dorval : 02 97 64 72 40
- Le Yachtman, 14 Rue Poissonnière : 02 97 21 31 91
- L' Alhambra, 1 Place Jules Ferry : 02 97 21 15 57
- Le Bellagio, 8 Place Jules Ferry : 02 97 84 76 72
- L' Aquarium, 14 Quai de Rohan : 02 97 35 08 88
- La Route gourmande, 10 Bis Quai des Indes : 02 97 21 21 13
- Créperie Saint-Georges, 14 Rue Paul Bert : 02 97 64 28 11
- L' Avenue, 7 Cours de la Bové : 02 97 64 15 72
- La Bové, 11 Cours de la Bové : 02 97 21 06 46
- Piazza d'Italia, 14 Cours de la Bové : 02 97 21 17 00
- Le Bistrot entre Terre et Mer, 20 Cours de la Bové : 02 97 64 25 85

....

*Ces informations sont données à titre informatif.*

## Accès au site de l'apéritif du Cédis depuis le lieu de formation

 **Mardi 23 août 2016 à partir de 20h**

Espace Les Grands Larges  
25 avenue du Général de Gaulle - 56100 Lorient

### A pied

-> **12 minutes environ** (voir carte ci-dessous)

### En bus

**Bus n°1** (3 bus prévus entre 19h20 et 19h50 le 23/08)

- Marcher 316 mètres jusqu'à l'arrêt Sécurité Sociale
- Prendre le bus 1 en direction de Kerguillette
- Descendre à l'arrêt De Gaulle
- Marcher 134 mètres Jusqu'à Avenue Général de Gaulle (Lorient)

-> **10 minutes environ**

*Ces informations sont données à titre informatif. Source : [www.ctrl.fr](http://www.ctrl.fr)*



# LISTE INDICATIVE D'HÔTELS

---

Vous trouverez ci-dessous une liste d'hébergements, classés par catégorie et par proximité par rapport au lieu de formation. Pour réserver directement auprès de l'Office du Tourisme -> 02 97 847 800 ou [www.lorientbretagnesudtourisme.fr](http://www.lorientbretagnesudtourisme.fr)

## HÔTELS 1 ÉTOILE

Hôtel Les Pêcheurs  
7 Rue Jean Lagarde  
[www.hotel-lespecheurs.com](http://www.hotel-lespecheurs.com) - 02 97 21 19 24

Hôtel Arvor  
104 Rue Lazare Carnot  
[www.hotel-darvor-orient.com](http://www.hotel-darvor-orient.com) - 02 97 21 07 55

Hôtel du Square  
5 Place Jules Ferry  
[www.hoteldusquare56.com](http://www.hoteldusquare56.com) - 02 97 21 06 36

## HÔTELS 2 ÉTOILES

Hôtel Le Victor Hugo  
36 Rue Lazare Carnot  
[www.hotelvictorhugo-orient.com](http://www.hotelvictorhugo-orient.com) - 02 97 21 16 24

Central Hôtel  
1 Rue Cambry  
[www.centralhotellorient.com](http://www.centralhotellorient.com) - 02 97 21 16 52

*Entre 1,5 et 2 km du Palais des Congrès*

Hôtel Les Océanes  
17 Avenue de la Perrière  
[www.hotel-lesoceanes.com](http://www.hotel-lesoceanes.com) - 02 97 37 14 66

Hôtel La Perrière  
45 Avenue de la Perrière  
[www.hotellaperriere.com](http://www.hotellaperriere.com) - 02 97 37 60 76

Hôtel Les Gens de Mer  
14 Boulevard Louis Nail  
[www.lesgensdemerlorient.com](http://www.lesgensdemerlorient.com) - 02 97 37 11 28

## HÔTELS 3 ÉTOILES

Hôtel Astoria  
3 Rue Olivier de Clisson  
[www.hotelastoria-orient.com](http://www.hotelastoria-orient.com) - 02 97 21 10 23

Hôtel Escale Océania  
30 Rue du Couëdic  
[www.oceaniahotels.com](http://www.oceaniahotels.com) - 02 97 64 13 27

Hôtel Cléria  
27 Boulevard Franchet d'Esperey  
[www.hotel-cleria.com](http://www.hotel-cleria.com) - 02 97 21 04 59

Hôtel Léopol Lorient  
11 Rue Waldeck Rousseau  
[www.hotel-leopol-orient.com](http://www.hotel-leopol-orient.com) - 02 97 21 23 16

Le Rex Hôtel  
28 Cours de Chazelles  
[www.logishotels.com](http://www.logishotels.com) - 02 97 64 25 60

*A 1,5 km du Palais des Congrès*

Hôtel Ibis Lorient Centre Gare  
9 Cours de Chazelles  
[www.lorient-hotel.com](http://www.lorient-hotel.com) - 02 97 35 20 20

## HÔTEL 4 ÉTOILES

Hôtel Mercure Lorient Centre  
31 Place Jules Ferry  
[www.accorhotels.com](http://www.accorhotels.com) - 02 97 21 35 73

## AUTRES TYPES D'HÉBERGEMENT

SmartAppart (résidence hôtelière)  
10-12 Rue de la Belle Fontaine  
[www.smart-appart.fr](http://www.smart-appart.fr)

## **NOS PARTENAIRES : LA FEVE ET L' ACEVA**

---

# FEVE, Fédération des Elu/es Verts et Ecologistes

---

## Réussir son mandat avec la FEVE, l'association des tous les élu-es écologistes

La FEVE est la fédération de référence pour tous les élu-es écologistes.

Elle traite des questions liées au quotidien de l'élu-e et de l'actualité des politiques publiques.

Elle favorise le travail en réseau des élu-es écologistes et contribue à valoriser leurs réalisations les plus probantes.

Stand à votre disposition toute la semaine à Lorient pour faire connaissance, découvrir nos publications, adhérer et renouveler sa cotisation !

FEVE, 247, rue du faubourg Saint-Martin 75010 Paris

contact : [info@lafeve.fr](mailto:info@lafeve.fr) - [www.lafeve.fr](http://www.lafeve.fr)

Tel 01 53 19 53 16



## ACEVA, Association des Collaborateurs d'Elus Verts et Apparentés

---

Depuis fin 2005, les salarié-es des élu-es Europe Ecologie Les Verts et apparenté-es s'organisent dans un souci d'efficacité aussi bien auprès de leurs employeurs qu'au service du développement de l'intelligence collective pour la mise en œuvre de l'écologie politique.

### Très concrètement l' ACEVA c'est :

- Une liste de diffusion permettant d'échanger techniquement, de rédiger des fiches de synthèse thématiques, de partager les offres d'emplois et de stages
- Une liste de contacts toutes collectivités confondues (Parlement européen, Assemblée nationale, Sénat, Région, Département, Intercommunalité, Ville)
- Des formations, en lien avec le Cédis, adaptées aux demandes spécifiques des chargé-es de mission /collaborateurs-trices /assistant-es d'élus-es
- Un espace partagé
- Un site internet : <http://aceva.eelv.fr>

### Le bureau de l' ACEVA :

Pour composer le bureau, les membres du CA ont choisi à l'unanimité

Président : Enzo POULTRENIÉZ

Trésorier : Yann PERSILLON

Secrétaire : Vincent BOUDGHENE-STAMBOULI

ACEVA, chez Europe Ecologie – Les Verts

247, rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris

[aceva@eelv.fr](mailto:aceva@eelv.fr)





## NOS PUBLICATIONS

---

### Comprendre pour agir aujourd'hui dans votre collectivité et sur votre territoire

Le Cédis propose une série de guides pratiques portant sur des thématiques relatives à votre action d'élue local-e.

Ces ouvrages sont disponibles à la demande ou téléchargeables en accès restreint sur notre site Internet pour les participant-es à nos formations.  
Nous contacter : [cedis@cedis-formation.org](mailto:cedis@cedis-formation.org)

Depuis 2009, nous avons engagé un partenariat avec la maison d'éditions *Le Passager Clandestin*.

À l'occasion de son Université 2016 de formation, le Cédis a le plaisir de vous annoncer la parution de ses nouveaux guides pratiques n°21 : "Les politiques éducatives locales" et n°22 : "Renouveler les politiques locales de l'énergie".

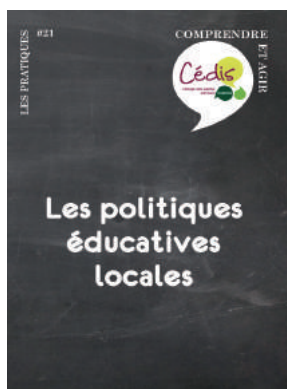


le passager clandestin

## PARUTION DU GUIDE PRATIQUE N° 21 : LES POLITIQUES ÉDUCATIVES LOCALES

Depuis la IIIe République et l'école de Jules Ferry, les politiques d'éducation relevaient exclusivement de l'État, l'échelon national étant perçu comme le seul à même d'assurer la conception et la mise en oeuvre de la politique éducative de la Nation. Avec les premières lois de décentralisation, la gestion de la politique éducative entre dans une ère nouvelle. S'agissant en particulier des villes, leur nouveau rôle se traduit par l'émergence du « projet éducatif local » (PEL), un outil dont l'ambition est de concevoir et mettre en oeuvre la politique publique locale d'éducation en prenant en compte deux difficultés majeures de l'approche territorialisée des politiques publiques. D'une part, il s'agit d'intégrer les différents acteurs du territoire (écoles, parents, associations...) au processus de construction et de mise en oeuvre de la politique locale, et, d'autre part, de passer d'une logique sectorielle à une approche globale des problèmes traités, ce qui invite à adopter une perspective dans laquelle les politiques éducatives locales ne traitent pas seulement des questions d'éducation, mais également contribuent, par exemple, à la réduction des inégalités sociales du territoire et, plus largement, à son développement. L'ambition de cet ouvrage est donc d'aider les acteurs des politiques éducatives locales à mieux appréhender cet enjeu, en donnant des éléments permettant de comprendre le développement de ces politiques, ainsi que des clefs pour agir et actionner les leviers structurant une politique éducative locale durable.

Page  
50



### Les auteur-es

Isabelle Maistre est spécialiste de la construction des politiques publiques et de la place des échelons locaux dans les régulations de l'action publique et plus particulièrement dans le champ de l'éducation. Consultante, formatrice et chargée de cours à Lyon II sur ces questions, elle puise son expertise d'une double casquette d'élue (maire-adjointe à Bourg-en-Bresse) et de technicienne (missions pour différentes collectivités).

João Palma est spécialiste de l'éducation non-formelle et des politiques éducatives territoriales. Après un parcours de formation et de recherche en sociologie et sciences de l'éducation, il a été attaché territorial en charge de l'action éducative dans une commune de la région parisienne. Puis il a dirigé une plateforme associative de mouvements nationaux d'éducation populaire consacrée au conseil et à l'accompagnement des politiques éducatives des collectivités territoriales.

# PARUTION DU GUIDE PRATIQUE N° 22 : RENOUVELER LES POLITIQUES LOCALES DE L'ÉNERGIE

La transition énergétique, une contrainte de plus pour les territoires ? Plutôt un véritable moteur de développement local. Car la transition énergétique permet la diminution de la facture énergétique des collectivités et de leurs citoyens, la revitalisation du territoire, la structuration de filières économiques et une nouvelle dynamique citoyenne.

Les défis du changement climatique et de la nécessaire sortie des énergies fossiles nécessitent la mobilisation de tous, à toutes les échelles, pour accomplir la transition énergétique. Les territoires ont un rôle majeur : ils ont la capacité et la responsabilité de contribuer à cette transition en mobilisant les ressources en énergies renouvelables dont ils disposent.

Destiné aux acteurs locaux, ce guide pratique propose une approche opérationnelle et transversale de l'action locale en matière d'énergie, illustrée par de nombreux exemples de terrain où les acteurs ont su (re)prendre en main la question de l'énergie.



## L' auteur(e)

Esther Bailleul est chargée de mission énergie et territoires au Cler.

Le Cler, Réseau pour la transition énergétique, est une association de protection de l'environnement spécialisée dans l'énergie rassemblant près de 300 structures professionnelles. Il a pour objectif de promouvoir les énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie, et, plus largement, la transition énergétique. Il anime notamment le réseau des Territoires à énergie positive (Tepos) depuis 2011.

# PRÉPAREZ VOTRE RENTRÉE 2016

## Formation en ligne - Préparation et analyse du budget 2017



### Pourquoi s'inscrire ?

Manque de temps, d'informations, trop de technicité... le budget n'est pas le sujet le plus facile à appréhender du mandat.

Nous avons conçu cette formation pour que vous puissiez rapidement en comprendre les enjeux et le fonctionnement et peser dans les débats budgétaires. Pour cela, vous serez accompagné-e de notre meilleur spécialiste : Jean-Marc Pasquet

### Les objectifs de cette formation en ligne

- Connaître l'environnement des finances locales
- Comprendre les principes, le calendrier, les acteurs et le processus d'élaboration du budget
- Être en capacité d'agir concrètement, de construire et de mettre en oeuvre sa stratégie budgétaire

### Comment ça marche ?

La formation est ouverte de septembre 2017 à septembre 2018, afin de correspondre à l'année budgétaire. L'inscription peut toutefois être faite à tout moment. Une fois inscrit-e, vous aurez accès à tous les contenus de la formation depuis votre ordinateur (ou tablette) :

- 17 vidéos de cours
- des quiz et des exercices
- des supports écrits pour approfondir chaque chapitre
- un réseau d'entraide et de partage d'expérience
- des conférences liées à l'actualité budgétaire (préparation du débat d'orientation budgétaire 2017 et analyse du budget)

### Comment et quand s'inscrire ?

Rendez-vous dès la rentrée sur :  
**www.cedis-formation.org**

ou envoyez-nous un mail à :  
**formation@cedis-formation.org**

### Combien ça coûte ?

150 euros par an (éligibles au titre du droit à la formation des élu-es locaux)

## Séminaire de rentrée

### Enjeux

La rentrée est le bon moment pour relancer la dynamique de votre groupe et vous interroger sur votre action.

C'est pourquoi le Cédís vous propose d'organiser un séminaire de travail avec notre spécialiste René Dutrey autour des questions suivantes :

- Votre action est-elle lisible pour la population ?
- Le fonctionnement de la majorité est-il satisfaisant ?
- N'êtes-vous pas noyé-es dans la gestion des dossiers ?
- Les actions menées correspondent-elles bien à votre stratégie ?

### Quand et comment organiser ce séminaire ?

Nous pouvons l'organiser au lieu et à la date de votre choix

Envoyez-nous un mail à :  
**formation@cedis-formation.org**

### Qui est concerné-e ?

Les groupes d'élu-es

## Formation terrain

### Saillans : commune pionnière de la démocratie collégiale et participative

#### Enjeux

Saillans, commune de la Drôme (1200 habitant-es) s'est fait connaître grâce à l'originalité de son projet suite à l'élection d'une liste « collégiale et participative » aux municipales de 2014. Ainsi, une gouvernance alternative est en place, autour de nouvelles instances : commissions thématiques, groupes action-projet, comité de pilotage élu-es citoyen-nes, conseil des sages garant de la démarche. Résultat : un taux de participation à la vie citoyenne de 25%, une empreinte écologique en baisse, une démarche de transparence et un souci d'efficience.

Le Cédis vous propose de découvrir sur le terrain ce modèle de gouvernance démocratique unique en France, et d'échanger directement avec des élu-es et/ou des acteurs référents locaux pour mesurer la portée des innovations mises en place.

#### Qui est concerné-e ?

Toutes et tous les élu-es intéressé-es par les innovations en matière de pratiques démocratiques et souhaitant travailler avec leurs homologues autour de ces questions

#### Quand aura lieu ce déplacement ?

Samedi 5 novembre 2016

#### Comment s'inscrire ?

Programme et bulletin disponibles sur notre site :

[www.cedis-formation.org](http://www.cedis-formation.org)

# LE DROIT À LA FORMATION DES ÉLU-ES LOCAUX

---

## La formation est un droit individuel, propre à chaque élu-e local-e.

Tout membre des assemblées municipales, intercommunales, départementales et régionales en bénéficie, qu'elle/il soit ou non dans la majorité de l'assemblée où elle/il siège.

Il appartient à l'élu-e et à elle/lui seul-e de choisir la formation adaptée à ses fonctions qu'elle/ il souhaite suivre, dans le cadre légal, ainsi que l'organisme qui la dispense à condition que ce dernier soit agréé par le Ministère de l'Intérieur.

Le nombre de jours de formation n'est pas limité. Tout-e titulaire d'un mandat local ayant la qualité de salarié-e, fonctionnaire ou contractuel-le, peut en outre bénéficier d'un congé formation de 18 jours pour la durée du mandat.

## La formation des élu-es locaux constitue une dépense obligatoire pour la collectivité.

Les assemblées locales ont l'obligation, dans les 3 mois qui suivent leur renouvellement, de délibérer sur l'exercice du droit à la formation de leurs membres et de déterminer les orientations et les crédits ouverts à ce titre. Un tableau annexé au compte administratif récapitulant les actions de formation des élu-es qui ont été financées par la collectivité, donne lieu à un débat annuel.

Le budget formation des élu-es peut aller jusqu'à 20% du montant des indemnités annuelles qui leur sont allouées. Les élu-es bénéficient de la prise en charge des frais de transport et de séjour qu'elles/ils engagent à l'occasion de leurs déplacements hors du territoire de la commune.

Pour plus d'informations sur le sujet :  
<http://cedis-formation.org/le-droit-a-la-formation-des-elu-es-locaux/>

# LE CÉDIS

---

Le Cédis, Centre d'Écodéveloppement et d'Initiative Sociale, est une association loi 1901, créée en 1998, et agréée par le Ministère de l'Intérieur.

Le Cédis, spécialiste des politiques publiques environnementales et solidaires, propose des formations sur tous les thèmes liés aux politiques locales de développement durable, au fonctionnement des institutions, aux questions relatives à l'exercice du mandat et au développement des compétences.

## L'équipe du Cédis

- Directeur : Dominique PLANCKE
- Chargée de formation : Anne BRÉGEON
- Chargée de communication et de relations clientèle : Estelle DEBILLOT
- Responsable de la gestion administrative et financière : Nathalie ROZEN
- Chargé de documentation : Victor VAUQUOIS
- Chargé de mission logistique : Alexandre SAÏDI

## Les membres du bureau

- Président : Henri ARÉVALO, conseiller municipal de Ramonville-St-Agne, conseiller communautaire du SICOVAL
- Secrétaire : Claire GROVER
- Trésorier : Pierre SERNE, conseiller municipal de Vincennes, conseiller régional d'Île-de-France



**Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale**

105-107 boulevard Chanzy 93100 Montreuil

Tél : 01 41 58 52 40 Fax : 01 42 87 05 80 - [cedis@cedis-formation.org](mailto:cedis@cedis-formation.org) - [www.cedis-formation.org](http://www.cedis-formation.org)

Association loi 1901 - Siret 420 686 628 00033 - APE 913E / NAF : 9499Z